

# Déclaration de conformité

LOMBARDO



La Société: **Lombardo S.r.l.**  
**Via Pizzigoni 3, Villongo (BG) - 24060 - Italy**

déclare sous sa responsabilité que le produit:

Description **apparecchio d'illuminazione per installazione fissa**  
Modèle **SERIE Ago LED**  
**1100 lm 10W**  
**CL.III - IP 66 IK 07 2J xx5 CE**  
Réf. **LT126322**  
Construction **en Italie**

s'il est installé et entretenu conformément à sa destination d'emploi, dans le respect des lois, des normes en vigueur et des instructions du fabricant et dans les règles de l'art

satisfait aux dispositions des directives communautaires CEE:

- 2014/35/UE del 26/02/2014 Directive basse tension.
- 2014/30/UE del 26/02/2014 Directive sur la compatibilité électromagnétique (EMC).
- 2011/65/UE RoHS.
- 2009/125/CE Ecodesign Directive Ecodesign 1194/2012 UE et ses modifications ultérieures.

et est conforme aux normes harmonisées:

- EN 60598-1: 2015 +A1:2018 Luminaires. Section I : Exigences générales et tests.
- EN 60598-2-1 : 1989 Luminaires. Section 2 : exigences particulières - Luminaires fixes à usage général.
- EN 61000-3-2 : 2019 Compatibilité électromagnétique (EMC) Section 3-2 : Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique.
- EN 61000-3-3:2013 + A1:2019 Compatibilité électromagnétique (EMC) Section 3 - Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du flicker.
- EN 55015:2013 + A1:2015 Limites et méthodes de mesure des caractéristiques de perturbation radioélectrique de l'éclairage électrique et des équipements similaires.
- EN 61547:2009 Exigences d'immunité EMC pour les équipements d'éclairage général.
- EN 62493 : 2015 Évaluation des équipements d'éclairage liés à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques.
- EN 63000:2018 Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques en ce qui concerne la restriction des substances dangereuses.



Villongo, vendredi 03 décembre 2021

**PAOLO MANFREDI**  
**Legale Rappresentante**